

Guide des bonnes pratiques pour la diffusion électronique des données en SHS

Produire, utiliser, éditer des sources numériques fait aujourd'hui partie du travail quotidien du chercheur. Ce format numérique, comme le développement du web, a facilité grandement la diffusion des ressources documentaires iconographiques, sonores et/ou audiovisuelles dans le monde de la recherche et, au-delà, auprès de citoyens de plus en plus curieux et intéressés par les documents produits par les scientifiques. L'essor du libre-accès qui se développe aujourd'hui incite par ailleurs à ce que des données réputées « publiques » soient réellement rendues publiques. Les institutions doivent savoir répondre aux questions de respect des droits des auteurs et des personnes interrogées ou représentées que posent leurs projets de mise à disposition de ressources en libre accès tandis que les chercheurs, qui publient désormais régulièrement en ligne, se trouvent confrontés à des séries de questions juridiques et éthiques auxquelles ils ne savent pas toujours répondre.

Ce projet de guide de bonnes pratiques a pour objectif d'apporter, entre autres, quelques éléments de réponse à des questions qui se posent régulièrement dans les laboratoires de recherche :

- Que peut faire et ne pas faire l'institution qui a la volonté de valoriser les documents créés dans le cadre de la recherche ?
- Peut-elle en faciliter leur (ré)utilisation scientifique mais aussi sociale, culturelle... ?
- Quelle déontologie professionnelle le chercheur doit-il adopter lorsqu'il souhaite utiliser une image, un enregistrement, dans le cadre d'une publication ?
- Peut-il enrichir sémantiquement des données mises à disposition sur un site ? Peut-il y intégrer d'autres données ?
- Comment le chercheur et l'institution peuvent-ils préserver la confidentialité et le secret de certaines données lors d'un dépôt de matériaux de terrain dans un centre d'archives ?
- Comment faire respecter les droits des personnes enregistrées, filmées, photographiées sur le terrain ?
- Quel équilibre trouver entre le droit du libre accès à l'information et le respect des droits d'auteurs ?

Deux journées d'étude se sont ainsi tenues successivement à Tours et Aix-en-Provence le 26 septembre puis le 29 novembre 2011 sur les questions de droit et d'éthique qui se posent au moment de la diffusion des données de la recherche en SHS. La journée du 29 a été suivie d'un atelier proposant les premiers jalons d'écriture du Guide. A partir d'exemples concrets et en croisant les regards des chercheurs avec ceux des

professionnel(le)s des *digital humanities* qui accompagnent la recherche, les interventions des journées d'étude s'inscrivaient dans l'un de ces trois axes :

1. Exposer des expériences concrètes d'institutions et/ou de personnes qui mettent en ligne des documents iconographiques, sonores et/ou audiovisuels ou qui ont la volonté de les "restituer" dans les pays où ces ressources ont été collectées ou réalisées
2. Analyser les possibilités ou les marges de manœuvre qu'offrent les textes juridiques et les jurisprudences pour l'utilisation non commerciale et à des fins éducatives ou culturelles des documents iconographiques, sonores et/ou audiovisuels.
3. Au-delà de l'aspect juridique, ce sont aussi les questions éthiques qui devront être soulevées pour que l'exploitation ou la mise en ligne des données de la recherche ne puisse pas porter préjudice aux individus ou aux sociétés auprès desquels ces données ont été collectées.

Les centres de ressources documentaires comme la [Phonothèque de la MMSH](#) ou [Crévilles](#) qui ont une démarche de mise en ligne de documentation multimédia au format électronique en libre-accès sont confrontés quotidiennement à des questions de droits de la propriété intellectuelle, littéraire et artistique, mais aussi à des questions éthiques qui peuvent être soulevées par l'exploitation de ces données.

L'objectif est donc de rassembler des opérateurs documentaires, des spécialistes du droit d'auteur et d'éthique et des chercheurs confrontés à ces questions pour arriver à délimiter et préciser les bonnes pratiques en la matière en s'inspirant notamment du travail réalisé pour la convention-cadre du conseil de l'Europe signée à Faro en 2005. Cette convention sur les questions de patrimoine culturel encourage à la réflexion sur l'éthique, au développement de l'utilisation des techniques numériques pour améliorer l'accès à l'information ainsi qu'à lever les obstacles en matière d'accès à l'information, en particulier à des fins pédagogiques, tout en protégeant les droits de propriété intellectuelle. Les textes des communications des journées d'étude seront publiés en langue française et anglaise sur le site de [Revue.org](#). Cette publication électronique lancera l'ouverture d'un appel à contribution ciblé afin que chercheurs et spécialistes puissent apporter directement sur ce site leurs commentaires et critiques à ces premières réflexions dans une perspective d'interactivité et en vue d'impulser la rédaction collective du Guide des bonnes pratiques.

Le projet est coordonné par le Centre de ressources électroniques sur les villes (Crévilles) de la MSH de Tours, le programme « Archives de terrain en SHS » de la MMSH d'Aix-en-Provence, la bibliothèque Éric-de-Dampierre du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative de la Maison René-Ginouvès (MAE) de Nanterre. Les MSH de Dijon et de Lille ainsi que la Maison Asie Pacifique (Marseille) participent activement au projet.

Une journée d'étude aura lieu à la MSH Dijon le 19 juin 2012.